

Pointe → Noire

Journal municipal d'informations

DECEMBRE 2005

www.ville-pointe-noire.com

INFOS N°6

À La fête de Pointe-Noire

LE MOT DU MAIRE



Et demain ...

L'année 2005 touche à sa fin et l'on peut dire que notre ville se porte bien !

La situation financière est assainie et même très bonne; oublié ce déficit qui handicapait nos projets. Dorénavant, tout est budgétisé, ce qui nous a même permis la mise en place d'un service achat.

Nous en profitons pour encourager les associations à faire de même en

établissant de véritables projets d'activité.

Dans le souci constant de diminuer les impôts, on veillera en même temps à garder l'équilibre nécessaire à la réalisation de certains investissements. C'est pour ces raisons que 2006 devrait être une année riche en initiatives et projets en tout genre : de nouveaux édifices comme la Maison des associations d'Acomat, le nouveau clocher de l'église, l'aménagement du cimetière, le nouveau service technique et la liste n'est pas exhaustive...

L'ouverture de la Cyberbase, les multiples activités de l'OMVACS et de la bibliothèque contribueront aux loisirs et à la culture auxquels aspirent tous les administrés, insufflant ainsi une véritable dynamique d'animation à notre cité.

Les jeunes ont droit maintenant à une deuxième chance.

Grâce à l'opération "Juden bokaz", aux filières de formation proposées par la RSMA, à la mise en œuvre du CIVIS, tâches confiées à la Mission locale, la municipalité se tourne résolument vers sa jeunesse.

Il s'agit pour nous aujourd'hui d'être présents sur tous les fronts.

Ainsi, une convention vient d'être signée avec le ministère de la Justice pour aider les jeunes à effectuer des TIG (travaux d'intérêt généraux) dans la commune et de mieux les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle.

Et demain ?

Restaurer les nouveaux locaux de l'OMVACS optimisera la pratique de nouvelles activités sportives et culturelles.

Un vrai boulevard devrait offrir une entrée dans notre bourg plus accueillant.

La zone artisanale destinée aux métiers du bois devrait se développer autour de la Maison du Bois.

D'ici là, une nouvelle gendarmerie et des logements à accession à la propriété différée auront vu le jour au nouveau quartier "Francillette" à Raie-d'eau.

Contribuons tous à faire de Pointe-Noire la commune belle et dynamique qu'elle mérite d'être, et toujours dans ce fameux esprit citoyen.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2006 !

Votre maire, Félix Desplan

2/3 Développement & Equipement

4 Éducation

5/6 Action sociale

7 Infos OMVACS

8 Carnaval

9 Vie associative

9/10 Tourisme & patrimoine

11 Culture

12 Pratique

SOMMAIRE

Directeur de la publication :

Félix Desplan

- Comité de rédaction : Cabinet du Maire avec la participation des élus -

Réalisation : Press Papier Marie Ange Terrasse

0590 85 32 46 Impression : Passion Graphique

0590 23 52 19 Tirage 3000 exemplaires

Pour contribuer à enrichir votre journal, écrivez-nous à :

Hôtel de ville

97116 Pointe-Noire

Tél.: 0590 98 01 04



2 L'eau à Pointe-Noire, suite....

Lors des dernières réunions entre le représentant de l'état, le trésorier Payeur général, et les différents organismes bancaires dont l'AFB, de nouvelles perspectives sont apparues notamment pour la réalisation du captage de « les Plaines ». Nous avons évoqué le problème dans notre dernier numéro en tentant d'expliquer le pourquoi des désagréments rencontrés par les usagers.

Les activités étaient un peu au ralenti en raison de certaines difficultés à mobiliser les ressources financières destinées à accomplir le programme d'investissement projeté.

Depuis peu donc, la situation s'est améliorée tant dans le domaine de la mobilisation des crédits DOCUP que dans la recherche de ressources financières complémentaires.

L'état a été sensible à la demande de notre maire et président du SISCSV*, Félix Desplan, en accordant un complément de DGE (Dotation Globale d'équipement) pour le financement du captage de les Plaines.

Pallier les inconvénients d'origine et les dégâts dus aux diverses calamités naturelles et aggra-

vantes en sécurisant la ressource en volume, en améliorant les réseaux existants et en les étendant afin de satisfaire les usagers, anciens, nouveaux et futurs, telles sont les missions poursuivies sans relâche par la municipalité dans un souci, tant de qualité de l'eau que de quantité.

*(Syndicat Intercommunal du Sud de la Côte sous le Vent qui rappelle le englobe Pointe-noire, Bouillante et Vieux-habitants).

Zone de captage de Les Plaines



C'EST VITE DIT C'EST VITE DIT C'EST VITE DIT C'EST VITE DIT

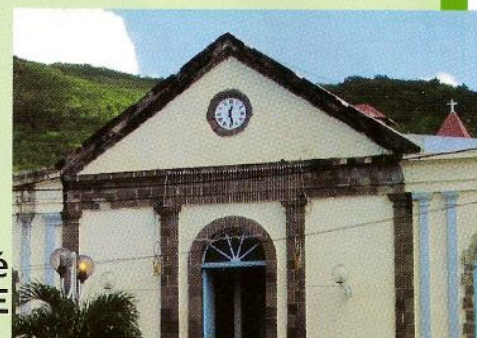
* La protection des berges et des habitations environnantes a nécessité **LE CURAGE DE LA RIVIERE CAILLOU**.

* L'entreprise désignée pour la rénovation de la future **MAISON DES ASSOCIATIONS** au lavoir d'Acomat est la SCBA de Baie-Mahault, pour un montant de 180 040,10 €TTC.

* **LA REFECTION DU CLOCHER** de l'église est confiée à la SOGETRAS pour un montant de 234 168,03€TTC.

* Le dossier de consultation qui concerne **LE CIMETIERE** est en phase préparatoire pour l'existant et pour son extension. Néanmoins, l'aménagement est programmé pour le courant de l'année prochaine.

* **LA CAMPAGNE DE FAUCHAGE ET D'ELAGAGE** a été effectuée. Les deux phases sont terminées. (Entreprise SGTE pour un montant de 28 585,19 euros).



Débarrassons nous de ce fléau!

Té ni dé ratt les autt-fois
Yonne té kà reté dans bois,

Lautt en ville té ka retè(conte créole)

3

La campagne de dératisation sur Pointe-Noire commencée en septembre vient de prendre fin. L'intérêt de cette action est évident même si une concertation au plan régional et de façon simultanée aurait été plus efficace.

La municipalité soucieuse de l'environnement et de l'hygiène de la commune a entrepris une campagne de dératisation en la confiant à l'entreprise SOS. Comme son nom l'indique, cette action vise à éradiquer autant que faire se peut, le plus grand nombre de rats.

Il faut savoir que notre département a 88 fois plus de rats proportionnellement que la Métropole.

C'est dire l'ampleur de la chose. Dans une démarche personnelle et citoyenne, chacun peut et se doit de participer à la disparition de ces animaux en respectant quelques règles élémentaires d'hygiène. Les rats et les rongeurs peuvent être vecteurs de nombreuses maladies infectieuses dont la leptospirose, une maladie redoutable.

Elle se transmet suite au contact de la peau ou par ingestion dans des milieux aqueux souillés par des rongeurs infectés (baignades dans de l'eau douce, urine...).

C'est dans notre département que l'incidence est maximale (41,2).

Ces scores particulièrement élevés sont à relier à une année très pluvieuse (notamment en mai où des pluies diluviennes ont persisté une dizaine de jours).

Pendant les vacances, les écoles ont fait l'objet de cette campagne avant que ne soient concernés les particuliers.

Que les parents soient rassurés. Le montant de cette opération se monte à 29 729 euros TTC.

PROGRAMME DE RÉPARTITION DU FONDS ROUTIER 2004/2005

Le Conseil municipal a délibéré en vue de mettre en place le financement des travaux de réparation de la voirie communale endommagée par la tempête JEANNE.

Portant sur 2 programmes comprenant 3 opérations, ils feront l'objet de 3 appels d'offres distincts. Ainsi :

- Les Chemins de Marie-Jeanne à Acomat, de Gauthier à Acomat, d'accès au lotissement Tyrolien, de Varin et de Gommiers (Belle Hôtesse)

- La rue Jean Ignace

- La ravine Cornot à Beausoleil

TRAVAUX 2004

Chemin de l'Illet : 48,115,00€

Rue des courbarils : 45,735,00€

Route de Trou caverne : 53,358,00€

L'ensemble de ces travaux de réparations est évalué à un montant de 1,156,768,87€.

ADIEU CARCASSES DE VOITURES

L'endroit où sont entreposées les carcasses de véhicules n'est que provisoire. La mairie s'efforçant de les faire disparaître le plus rapidement possible les enlève au fur et à mesure de leur dépôt. Le dernier date de la Toussaint. Afin de pallier au plus vite à l'évacuation, il est instamment demandé aux intéressés de passer à la police afin de signaler qu'ils désirent se débarrasser d'un véhicule. Ne perdons pas de vue, en ces temps



de dengue particulièrement, que celui-là est un nid à moustiques et à rats...



Le 11 août dernier, le maire de Pointe-Noire et 2^e vice président du Conseil Général était en tournée avec le président de la commission des travaux du Conseil général, M. Jean Bardail et le directeur du service technique du Conseil général, M. Paul Larifla. Lors de ce déplacement,

il a été notamment question des travaux du Port de pêche de Baillargent (voir la photo), de la construction du nouveau restaurant scolaire et de salles au collège, de l'éclairage de certains quartiers comme Acomat et de la construction de deux ponts aux Plaines.

4



La mise en réseau informatique des écoles de Pointe-Noire



L'informatique prend de plus en plus de place dans nos pratiques quotidiennes.



Elle permet d'accéder à l'information, et facilite du même coup son stockage.



Il est important que le système éducatif permette à tous de s'approprier cette technologie dans les meilleures conditions.

Pour préparer l'entrée de "la France dans la société de l'information" un dispositif a été mis en place par l'État pour faciliter le financement par les collectivités locales. La mise en réseau des postes informatiques présente les avantages de diminuer de façon significative le temps de maintenance des postes informatiques. C'est un moyen également de mener à leur terme des initiatives pédagogiques.

La forte implication de la Municipalité, soucieuse du devenir de sa jeunesse a fait procéder par une société spécialisée de Pointe-Noire, "Wear Clean " à la mise en réseau, dans un premier temps, des écoles de la commune.

Les réseaux informatiques sont de plus en plus incontournables dans les entreprises, d'où la nécessité de préparer nos élèves à ce cadre de travail.



- A Baillargent , 5 postes ont été mis en réseau, à terme, l'école disposera d'un réseau de 8 postes.
- A Acomat, 4 postes ont été mis en réseau avec routeur RNIS. A terme, l'école disposera d'un réseau de 6 postes.
- A Mahaut , pour l'heure, c'est un réseau de 7 postes mais les travaux ne sont pas achevés.

C'EST VITE DIT

C'EST VITE DIT C'EST VITE DIT

C'EST VITE DIT C'EST VITE DIT C'EST VITE DIT

* CAISSE DES ECOLES

L'assemblée générale de la Caisse des Écoles s'est tenue le 17 septembre dernier. Elle a permis l'élection d'un nouveau conseil d'administration. Les représentants des parents d'élèves sont au nombre de 5 : Mesdames Sabrina Bianay, Rénélise Paisley, Betty Carene, Anne-marie Irep et Monsieur Claude Bernard.

* CANTINE SCOLAIRE

Pour mieux équilibrer les repas offerts aux enfants, la caisse des écoles a fait appel à une diététicienne pour l'élaboration des menus. À la fin du trimestre, les 3 parents volontaires qui composent la commission des repas se réuniront avec la diététicienne afin d'acquérir une éducation alimentaire. Il leur sera soumis à cette occasion les menus proposés.

* SCOLARITE 2005

Quelques chiffres : sur une population totale de 7735 Pointe-Noiriens, dernier recensement INSEE, le nombre d'élèves scolarisés du 1^e degré s'élève à 975.

PORTRAIT

Brigitte ROUSSEAU



C'est toujours un plaisir de faire la connaissance d'une personne bien dans sa peau et épanouie.

C'est le cas de Madame Brigitte

ROUSSEAU, qui à force de détermination et de volonté a non seulement trouvé sa voie mais également un emploi.

Maman de 3 enfants de 16, 10 et 5 ans, elle a mis à profit ces années d'inactivité professionnelle au service de sa formation.

Après un Bac G3, elle frôlait déjà sans le savoir sa future vocation dans un premier emploi jeune d'aide-documentaliste au Collège de Pointe - Noire. Par la suite, et durant 7 ans, elle s'occupa d'un commerce. Le besoin d'acquérir de nouvelles connaissances lié à sa curiosité naturelle lui firent entreprendre une formation d'aide-soignante mais qui l'aurait obligée à partir pour la Métropole.

C'est alors qu'une opportunité se présenta que Brigitte a su saisir.

On la retrouve à la bibliothèque de Pointe Noire comme agent CEC. Sa véritable passion est mise à jour, celle des livres en particulier et tout ce qui l'entoure.

Mais comme elle le dit elle-même : « il faut avancer ! ».

La BDP (Bibliothèque départementale de Prêt) ayant envoyé à la mairie des propositions de formation, Brigitte, sautant sur l'occasion, est sélectionnée à concourir. Elle se lance dans une nouvelle formation, avec l'appui et la confiance de Monsieur le Maire. Dotée depuis de son titre « d'auxiliaire de bibliothèque française sur le plan national », elle est une aide précieuse et remplit parfaitement son rôle d'agent territorial du patrimoine en secondant Mme Judith, la très dynamique directrice de la Bibliothèque Municipale « Ancelot Bellaire ».

La vie du CCAS

Le CCAS de Pointe-Noire est un établissement public, au rôle prééminent, aux activités multiples et au service de tous.

Il est géré par un conseil d'administration qui se réunit une fois par mois pour examiner les différentes demandes d'aides d'urgence à caractère social.

Les aides relatives à l'urgence alimentaire, au transport et à la restauration scolaires, en direction des bacheliers, ou pour l'amélioration de l'habitat, représentent les différentes aides facultatives attribuées par le CCAS, sans compter les aides exceptionnelles complémentaires à la formation.

Ses orientations sont données après analyse des besoins sociaux effectués plus particulièrement en direction des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Le Centre Communal d'Action Sociale est délocalisé afin de permettre un accueil individualisé apportant toutes les garanties de discrétion que les usagers sont en droit d'attendre d'un service social. Mais le rôle du personnel du C.C.A.S. ne se limite pas à l'instruction de dossiers. Il est aussi présent pour vous écouter, vous conseiller et vous orienter si besoin est, vers les organismes compétents pour la résolution du ou des problèmes rencontrés et peut vous aider à remplir tout autre dossier ou formulaire.

Le budget du CCAS de Pointe-Noire s'élève à 231,370 euros.

Votre CCAS élabore tout au long de l'année un programme en direction des enfants, des jeunes et de nos aînés.

- L'arbre de Noël en faveur des enfants défavorisés de la commune sera reconduit cette année.

- Un projet de réflexion à mener sur la délinquance semble indispensable et l'activation du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) devra être relancée.

- Une campagne d'informations sur la prévention de la chute des personnes âgées sera diffusée dans les différentes sections de la commune.

Tomber arrive à tout âge mais la fréquence et la gravité de la chute augmentent avec l'âge et la réduction de la mobilité. En parler permet de mieux prévenir le problème, en sachant que la chute n'est pas une fatalité ni une banalité, mais qu'elle représente un problème important de santé publique.

- Une réception sera donnée pour les personnes âgées de 70ans et plus dans un esprit de convivialité et de partage.

- L'Instance Locale de Coordination Gérontologie dont l'objectif est d'assurer une prise en charge continue de la personne âgée devra reprendre.

LES PERMANENCES TENUES AU CCAS

ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement) : le 2 ^e jeudi du mois de 9h à 12h	KARUKÉRA-LOGEMENT : (pour l'amélioration de l'habitat) : le 3 ^e vendredi du mois de 9h à 12h
ADI (Agence d'insertion) : uniquement pour les bénéficiaires du RMI Le mardi (volet insertion) et les 1 ^e et 3 ^e jeudi du mois (volet amélioration de l'habitat : eau et électricité) de 8h à 12h	CAF (Caisse d'Allocations familiales) : le 3 ^e mercredi du mois de 8h à 12h. Uniquement sur convocation d'administrés.
Mme Constance SEREMES, 3 ^e adjoint au maire, déléguée aux affaires sociales, vice-présidente du CCAS assure une permanence le mercredi après-midi de 15h à 18h.	MGPS (Mutuelle Générale de Prévoyance Sociale) : le lundi de 8h à 12h
	Le CAUE, le conseil d'architecture et d'urbanisme et de l'environnement) tiendra courant 2006 une permanence le 2 ^e jeudi du mois.



6

La Mission Locale

Pour construire ensemble une place pour tous les jeunes.

Construire ensemble une place pour tous les jeunes relève d'une double exigence de justice sociale et de développement économique. Faciliter la transition professionnelle et lutter contre l'exclusion des jeunes requièrent la mobilisation de tous : jeunes, élus, services publics, entreprises, partenaires sociaux, associations. Ainsi chaque jeune devient acteur de sa propre insertion dans la cité et dans l'emploi. Une mobilisation « au plus près des jeunes » engagée avec la création des missions locales.

“JADEN BOKAZ” : une initiative verte

La mairie de Pointe-Noire et la Mission Locale en partenariat avec la chambre d'agriculture et la SAFER (OGAF) mettent en place le projet intitulé “JADEN BOKAZ”.

Ce projet a pour but de donner les moyens à des jeunes de la commune motivés par la filière agricole de mettre en valeur les produits du terroir en visant comme objectif final la création de leur activité professionnelle.

Parallèlement, un concours sera organisé et les lauréats se verront récompensés selon des critères techniques définis par le comité de pilotage. Cependant, tous les candidats seront primés.

La commune de Pointe-Noire met à la disposition des jeunes un terrain d'une superficie de 30 000m².

La première phase de ce projet débutera en janvier 2006.

RSMA (Service Militaire Adapté): les différentes filières de formation proposées

Pour être admis en formation, il faut être :

- Volontaire pour effectuer un service militaire
- Garçon ou fille, de nationalité française et être âgé de 18 à 25 ans
- En règle avec les obligations du service national.
- Titulaire du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (JAPD).
- Apte physiquement.
- De préférence non diplômé.
- Et enfin avoir un casier judiciaire vierge.

Les jeunes reçoivent une formation professionnelle dans un cadre militaire durant une année. Nourris, logés, blanchis, ils touchent une rémunération d'environ 305€ par mois. Après leur formation et selon leur réussite à l'examen final, ils obtiennent une attestation de formation,

l'AFPS et le permis de conduire.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la permanence de la Mission locale. Une fois remplis, les remettre à la chargée d'accueil.

LE CIVIS : le contrat d'insertion dans la vie sociale

L'état confie aux missions locales le soin de garantir l'accompagnement et la mise en oeuvre du CIVIS comme le prévoit la loi relative à l'insertion sociale dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale.

Le contrat CIVIS, vise les jeunes de 16 à 25 ans. L'objectif est de leur permettre de s'insérer grâce à un emploi durable, à leur projet de création ou encore en cas de reprise d'une activité non-salariée.

Les actions proposées sont adaptées aux difficultés rencontrées, à la situation du marché du travail et aux besoins de recrutement. Elles visent à lever les obstacles à l'embauche et développent ou restaurent l'autonomie des jeunes dans la conduite de leur parcours d'insertion. On parlera alors de mesures d'orientation, de qualification ou d'acquisition d'expérience professionnelle.

Pour les personnes d'un niveau de formation VI ou Vbis, jeunes n'ayant aucun diplôme et jeunes ayant prolongé leurs études jusqu'à la fin de la 1^{ère} année de CAP ou de BEP, l'accompagnement personnalisé et renforcé sera assuré par un référent.

Le CIVIS est signé d'une part par l'Etat représenté par la Mission locale et d'autre part par le jeune (on le rappelle de 16 à 25 ans). Sont mentionnées les actions destinées à la réalisation du projet d'insertion professionnelle ainsi que l'obligation pour le bénéficiaire d'y participer. Il est conclu pour une année et peut être renouvelé pour une durée maximale d'un an si l'objectif d'insertion n'est pas atteint.

Des aides financières sont accordées aux titulaires d'un CIVIS de moins de 18 ans sous la forme d'une allocation versée par l'Etat, pendant les périodes où ils ne perçoivent ni rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Le CIVIS prend fin pour le bénéficiaire

- Au terme de la période d'essai débouchant sur un emploi d'une durée égale à 6 mois.

- 6 mois après qu'il a créé ou repris une activité non-salariée.

- Lorsqu'il a atteint son 26^{ème} anniversaire.

Il peut être mis fin au CIVIS de manière anticipée (avant la date prévue de fin) en cas de non-respect pour le jeune de ses engagements contractuels.

OÙ VOUS ADRESSER ?

**Mission Locale
Antenne Côte sous le Vent
Boulevard du Commandant
Morténol
971 19 VIEUX HABITANTS
Tel. : 0590 98 31 23**

À QUI VOUS ADRESSER ?

**Référent tous CIVIS : Mme Elise KELLAOU, pour les jeunes niveau CAP, BEPV et Bac
Référent CIVIS renforcé : M Eric GUIGONET, pour les jeunes de niveau IV et V bis
Chargée d'accueil à la permanence de la Mission locale de Pointe-Noire : Mme Liliane BARLAGNE (tel.: 0590 25 03 07)**

Outre les deux activités sportives dispensées à cette heure, l'escrime et le judo, dans les nouveaux locaux de l'OMVACS, de nombreuses projections sont prévues pour ouvrir le champ de nouvelles activités qui seront mises à la disposition des Pointe-Noiriens, petits et grands.

On peut citer **la boxe française**, **la danse** où le contact est pris avec l'académie de danse «Lydia Deshauteurs» de Pointe à Pitre, **la gymnastique** ou encore **le tennis**. Un petit **atelier musique** est prévu dont un **atelier de Gwoka** qui aidera les jeunes à se retrouver autour de cette activité si fédératrice au-delà de toutes considérations. Un **atelier «Arts plastiques»** devrait voir le jour très bientôt.

Nous parlerons dans notre prochaine édition des avancées dans tous ces domaines.

L'opération «tickets sport»

Comme chaque année, cette mesure a encore rencontré un franc succès aux vacances 2005 avec plus de 200 jeunes participants. Un grand remerciement au principal du Collège M.Vergé Dépré pour avoir mis à disposition de l'OMVACS et donc des jeunes

les 16 tables de ping-pong et le matériel attendant. M.Vergé Dépré a permis grâce aux prêts des vélos tout terrain à plusieurs jeunes d'accéder à cette pratique. Le chemin de Les Plaines servait de parcours sportif. On peut tout de même regretter le manque de civisme de certains, peu soucieux du bien commun et qui ont dégradé le matériel. De tels agissements sont inadmissibles, l'occasion de rappeler une fois de plus que si nous avons des droits, nous avons aussi des devoirs.

Noël et l'OMVACS

Un projet de fédération des associations devrait aboutir à une manifestation commune concrétisée par un thème commun et bien sûr un grand «chanté Nwel».

Opération Solidar'été

L'OMVACS a été le promoteur d'une séjour sportif et culturel, pour les 11 à 17ans, du 22 juillet au 27 août 2005. Une action de solidarité, à l'initiative du ministère de la jeunesse et des sports qui s'est déroulée au CREPS Antilles Guyane des Abymes. Elle a réuni une trentaine de jeunes et une animatrice en la personne de Clarisse Beldineau et de Ferdine Guillaume en tant que coordinatrice. On aura noté la participa-

tion de jeunes Marie-Galantais de St Louis et de Grand-Bourg. Si l'opération était basée sur des loisirs éducatifs de qualité et d'initiation aux pratiques culturelles, la natation, le tennis de table, les Arts plastiques et la lecture plaisir étaient également au programme des réjouissances. Malgré quelques petits dysfonctionnements, la pérennité de ce type d'initiative est souhaitable pour l'année prochaine.

"Section d'Escrime O.M.V.A.C.S" communique :

Une grande compétition intitulée "Coupe de la ville de Pointe-Noire" et regroupant toutes les catégories aura lieu le 5 mars 2006 au hall des sports de Pointe-Noire.

Fresque vivante

Dans le cadre des fêtes de Noël, L'OMVACS en collaboration avec les associations de Pointe-Noire organise une grande fresque vivante "Nwel ou Nativité" jeudi 22 décembre 2005 à partir de 19h30 sur le site de Petite Plaine au Théâtre de Verdure. Ce grand spectacle sera suivi d'un grand "Chanté Nwel". Toute la population est invitée à y participer. Venez nombreux avec vos cantiques et chantez avec nous !

Les jolis résultats de nos escrimeurs

le Challenge Gaëtan Guillaume du 16 octobre à l'OMVACS

Benjamin épée	Meddy JACOB	2 ^e
Benjamine fleuret	Anaïs JOMIE	1 ^e
Cadet surclassement	Daniel JERENT	2 ^e
Cadette	Christiana ALBERT	3 ^e
Sénior femme	Malika LAINÉ	1 ^e
Sénior homme	Thierry JEAN-CHARLES	3 ^e

Escrime OMVACS

Horaires d'entraînement: escrime (épée et fleuret)
Mercredi : 15h30 à 17h30 et Samedi: 15h à 17h30

"Horizon 2012", compétition de ligue qualifiante pour le Championnat de France "Fête des jeunes" du 20 novembre

Chez les garçons :

1^e : Daniel JERENT en minime épée
9^e : Meddy JACOB (surclassement)

Chez les filles en minime épée:

2^e : Olivia GUILLAUME
3^e : Audrey BARLAGNE

Président: M.SEBASTIEN Bruno

Maître d'arme: GUILLAUME Gaëtan BE2

Contact : Mme ALBERT SOPHIA vice-présidente

CARNAVAL : avec 3KPN que la fête commence !

Saluons la naissance du nouveau Comité du carnaval, 3KPN attaché à l'OMAVCS et sous la présidence de M. Vincent Nérome.



Un programme ambitieux et généreux se profile, les groupes sont nombreux, les partenaires sont désignés, la communication est programmée. Les ingrédients sont tous présents pour que la fête commence. L'Epiphanie marque le début des défilés d'entraînement qui se répèteront chaque Dimanche jusqu'au jour J.



Les groupes :

- MORPHILY'S - KEMBE DOUBOUT - TOUTWEL
- SOLEIL D'ARGENT - COURONNE VERTE
- NEG KA - KARAPAT - MAZURE - ACDG



Le Comité Du Carnaval de Pointe-Noire remercie tous ses collaborateurs, les généreux donateurs, les sponsors et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ces festivités. Il demande aux membres du Comité et à la population d'offrir aux visiteurs et invités un accueil chaleureux dans un esprit de discipline et de fraternité en l'honneur de la Saison Carnavalesque 2006.
Côté sécurité : Les tirs de pétards sont interdits et les marchands ambulants ne sont pas autorisés.

PRE- PROGRAMME SAISON 2006

DATES	LIEU	OBSERVATIONS
Samedi 7 Janvier	Pointe-Noire	Exposition (Carnaval d'hier et d'aujourd'hui) - Animation Podium
Dimanche 8 Janvier	Pointe-Noire	Défilé à 15 H en collaboration avec OMAVCS / 3KPN et la fédé Concours du meilleur groupe - Thème : la parade de l'Ouest "Clin d'oeil du Mardi Gras saison 2005"
Dimanche 15 Janvier	Sainte-Rose	Sortie extérieure avec la Fédé
Samedi 21 Janvier	Pointe-Noire	Défilé dans le bourg - Groupe à Po
Dimanche 22 Janvier	Baie-Mahault	Sortie extérieure avec la Fédé
Samedi 28 Janvier	Pointe-Noire	Feux de camp carnavalier - Entraînement des groupes à Petite Plaine
Dimanche 29 Janvier	Petit Bourg	Sortie extérieure avec la Fédé
Samedi 4 Février	Pointe-Noire	Parade Sainte Rose / Deshaies / Pointe-Noire
Dimanche 5 Février	Sainte-Anne	Sortie extérieure avec la Fédé1
Samedi 11 Février -	Gosier	Nocturne
Dimanche 12 Février	Abymes	Sortie extérieure avec la Fédé
Mercredi 15 Février	Pointe-Noire	Élection Princes & princesses des écoles Thème : à la recherche du patrimoine Pointe-Noirien
Vendredi 17 Février	Pointe-Noire	Défilé des écoles dans le bourg
Samedi 18 Février	Pointe-Noire	Concours du meilleur groupe à pied avec les groupes de la commune Thème : mass d'antan
Dimanche 19 Février	Moule	Sortie extérieure avec la Fédé
Dimanche 15, 22, 29 Janvier	Saint Martin	
Dimanche 05 Février	Saint Martin	Soleil d'argent / Couronne Verte
Samedi 25 Février	Pointe Noire	Mariage burlesque avec Neg Ka - Bal des enfants
Dimanche gras 26 Février	Baie-Mahault	Sortie extérieure avec la Fédé
Lundi gras 27 Février	Saint François	Sortie extérieure avec la Fédé
Mardi gras 28 Février	Capesterre	Sortie extérieure avec la Fédé
Mercredi des Cendres 1 Mars	Pointe-Noire	Défilé en noir & blanc
Jedi Mi-Carême 23 Mars	Pointe-Noire	Déjeuner champêtre

- ▶ Exposition
- ▶ Parcours de découverte
- ▶ Aires de jeux
- ▶ Artisanat local
- ▶ Boutique

La Maison du bois a trouvé une nouvelle identité au travers de son autre appellation : L'île aux Bois vivants

Une nouvelle impulsion est donnée à cet établissement géré depuis peu par la SEMAG.

La municipalité et la SEMAG entreprennent conjointement une étude de l'aménagement de la zone artisanale qui centraliserait les activités liées au bois. La zone de les Plaines est appelée à devenir le site privilégié de la corporation de la filière bois (les métiers) et le point de départ de plusieurs projets, notamment celui de fédérer les artisans, en les incitant à venir s'y installer. Les anciens comme les nouveaux ne doivent pas hésiter à se manifester, charpentier,

ébéniste, menuisier, artiste ... Le programme de la maison du Bois, nouvelle mouture, offre chaque jour, sauf le lundi, de découvrir et de faire renaître au travers différents ateliers cette tradition du bois, chère à notre commune : richesse des essences tropicales et leurs multiples utilisations, outils et techniques des métiers liés au travail du bois. Des

jeux sont organisés dans le parc. Ce qui fut autrefois le cœur du bourg « Les Plaines » est prétexte à une visite en minibus à la rencontre de son environnement économique et artistique. Le musée du coquillage, au sein de la maison du bois, ne possède pas moins de 4000 spécimens... sans oublier la boutique et le restaurant « Délices d'essences ».



ÉLECTION DE MISS POINTE-NOIRE 2005

Le 13 août 2005, c'est parmi 7 jeunes filles toutes aussi jolies les unes que les autres qu'a été élue Christelle Deblaine, 18 ans, au titre de Miss Pointe-Noire.

Cette soirée organisée par le Syndicat d'initiative, était orchestrée par son infatigable présidente, Roselande Dejean, et sous la présidence de Monsieur le maire, Félix Desplan.

Toutes nos félicitations à Christelle sans oublier les trois dauphines, Johanna Lesueur, Laëtitia Rambon et Maïtia Girondel.

INFOS VIE ASSOCIATIVE

PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR 2006

Association La LUCIOLE

DÉCEMBRE 2005

- Atelier Initiation au théâtre
- Atelier de création collective
- 16 : « Poésie de la Caraïbe »
- 22 : Participation à la fresque « Nativité ou Nwel »

JANVIER 2006

- Atelier Initiation au théâtre
- Atelier de création collective
- Répétition Théâtre
- Rencontre entretien sur le thème de l'auto-stop

- 20 : Participation au club de lecture de la Bibliothèque Municipale autour du livre « Mon frère » de Jamaica Kincaid

FÉVRIER

- Atelier Initiation au théâtre
- Atelier de création collective
- Répétition Théâtre
- Sortie culturelle sur une île de la caraïbe
- 17 : Participation au club de lecture de la Bibliothèque Municipale autour du livre de Paolo Coelho

MARS

- 17 : Participation au club de lecture de la Bibliothèque Municipale

AVRIL

- 21 : Participation au club de lecture de la Bibliothèque Municipale autour du livre « La panse de chacal » de Raphaël Confiant

MAI

- 19 : Participation au club de lecture de la Bibliothèque Municipale autour du livre « L'enfant bois » d'Audrey Pulvar.
- 20 : Représentation théâtrale
- 24 : Rencontre entretien sur le thème : « l'enfant, les parents et le stress »

JUIN

- 11 : Tirage de la tombola, Garden party
- 16 : Participation au club de lecture de la Bibliothèque Municipale autour du livre « Et si c'était vrai » de Marc Lévy

JUILLET

- 1^{er} : Représentation théâtrale « création collective »

AOÛT

- 12 : Soirée d'anniversaire de la Luciole

Ce programme est susceptible d'aménagements.

Association TOUTWEL

MARCHES

- Les Mamelles/ Plage Caraïbe - 5 mars
- Chutes Moreau - 26 mars
- Grand Étang - 27 mai

SORTIES

- Pays de la canne + visite de la mangrove à Port-Louis - 15 janvier
- Sortie à la Désirade - 30 avril
- Visite du jardin botanique - 11 juin

AUTRES

- Chanté Noël - le 10 ou 17 décembre 2005
- Dîner dansant - 11 février
- Déjeuner champêtre - 7 mai
- Atelier KA - démarrage le 29 octobre 2005

Association KARAPAT

- Janvier / Février - CARNAVAL (6 sorties prévues)
- Du 18 au 20 février - Participation à la foire aux ouassous
- 15 mars et 15 Avril - Réunions. Mise en place du Projet Travaux en atelier
- 8 Mai - ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION Déjeuner champêtre, tournoi de foot, vide grenier
- JUIN - Fête des Mères/ Fête des pères Représentation de l'Atelier théâtre
- Du 1^{er} au 31 août - Soutien scolaire
- Septembre / Octobre - Préparation des manifestations de fin d'année. Participation aux journées du créole
- 16 novembre - Traditionnel dîner dansant
- Décembre - CHANTÉ NWEL / après-midi récréatif

Un nouvel élan pour le Syndicat d'Initiative

A l'initiative de la Commission tourisme, une deuxième réunion s'est tenue visant à revitaliser l'action touristique de la commune.

Devant cette volonté affirmée de donner à Pointe Noire la place qu'elle mérite sur le plan du tourisme, les acteurs présents ont décidé de s'impliquer en collaboration avec le syndicat d'initiative dans une politique volontaire et ambitieuse. Ce rapprochement ne pourra qu'avoir des effets bénéfiques sur notre commune et même au-delà.

Tous les acteurs sont invités à se rapprocher de Mme Desjean, présidente du Syndicat afin d'apporter des suggestions. Saluons cette prise de conscience de part et d'autre qui entraînera, n'en doutons pas, de futures adhésions.

Des communications ont été faites aux différents médias locaux afin de faire connaître ces nouvelles initiatives.

POINTE-NOIRE, une escale qui vaut le détour

Parmi ces nouvelles initiatives, souhaitons la bienvenue aux "Vendredi rencontre", une manifestation mise en place pour faire découvrir la commune à travers un accueil chaleureux et un angle original.

Des vendredis destinés d'ailleurs tout autant aux

visiteurs étrangers qu'aux résidents. Animations, découvertes, dégustation des produits du terroir, exposition-vente d'objets artisanaux font partie de ce florilège.

Suivons le programme

Pour la saison touristique 2006, Les vendredis 13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril et 12 mai, dès 9h et, jusqu'à 13h, un accueil chaleureux sera réservé aux visiteurs.

Profitant d'une animation au son du Ka et tout en dégustant les boissons locales, ils pourront visiter les mini-stands de produits d'artisanat local.

Une escapade des vestiges de la sucrerie distillerie Saint-Aubin réjouira les marcheurs curieux de découvrir en même temps notre histoire.

De nombreuses visites sont proposées des principaux sites dédiés au tourisme, naturels, artisanaux ou historiques de notre cité et dont la liste est donnée dans un dépliant du Syndicat d'initiative distribué à cette occasion. Les restaurants ne manquent pas à Pointe-Noire et chacun aura à cœur de satisfaire l'appétit gourmand du visiteur en quête d'exotisme.

**Syndicat d'Initiative
de Pointe-Noire.
Route des Plaines.
Tel. : 0590 99 92 43**

PROGRAMME DES ACTIVITES ET MANIFESTATIONS 2005/2006

9 Décembre	Matinée rencontre " Pointe-Noire vous sourit " avec les touristes étrangers et locaux (visite, dégustation, ti-punch, jus etc...) 1 fois / mois.
17 Décembre	Grand Marché de Noël (vente de produits locaux avec les agriculteurs, marchands et artisans Pois de bois, groseilles, etc..) " Chanté Noël 2005 "
13 Janvier	Matinée rencontre " Pointe-Noire vous sourit " avec les touristes étrangers et locaux (visite, dégustation, ti-punch, jus etc...) 1 fois / mois.
Janvier	Journée Patrimoine Animation / Stage d'initiation sur le thème : vêtements et coiffes traditionnels.
Février	Exposition artisanale "d'hier et d'aujourd'hui"
Mars	Marché "Antan lontan" 1 fois / trimestre Journée exposition et vente des produits locaux avec les agriculteurs, marchands, marins-pêcheurs, éleveurs, artisanat local, etc ...
Avril	Chasse au trésor : découvrir les sites, le patrimoine et l'histoire de Pointe-Noire
Avril - Mai	Participation à la Foire de Paris
Juin	Journée de l'Environnement "Nettoyage et plantation 2006" Fleurissement, plantation d'arbres et entretien des sites touristiques.
Juillet	Marches / Découvertes : traces, vestiges et circuits de la Commune. Mini Village des produits du terroir : stands avec les prestataires touristiques
Aout	Élection de Miss Pointe-Noire - soirée de Gala Concours de Maisons fleuries , devantures et balcons

Le Club de lecture toujours présent.

Une modification cependant, une fois sur deux, ce dernier cédera sa place à «Lecture Plaisir»



PROGRAMME DU CLUB DE LECTURE SAISON 2005/2006

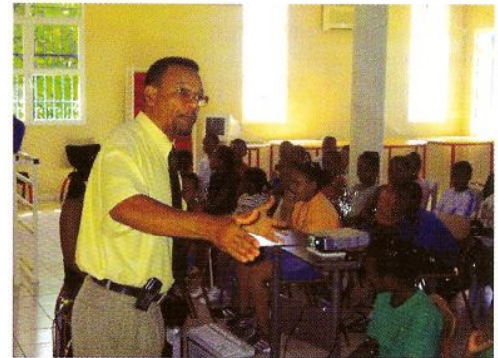
Date	Textes	Présentateurs
16 Décembre 2005	Textes poétiques	R. Philogène
17 Février 2006	Paulo Cohelo	C.Arbaud/ Ballonad
21 Avril 2006	La panse du chacal	A. Augustine
16 Juin 2006	Jacques Levy	L. Zandronis

LECTURE-PLAISIR : un texte ou un auteur à découvrir

Date	Livres	Lieu	Présentateurs
20 janvier	Mon frère Jamaica KINCAID	Mahault	Maguy
17 mars	Titre français	B.M.A.B	R. Philogène
19 mai	L'enfant bois Audrey PULVAR	B.M.A.B	Clarisse

L'heure du conte : tous les mercredis de 9h à 10h pour les petits de 3 à 5 ans
Lecture en folie ! : une incitation à la lecture, à partir de 9 ans, tous les 3^e mercredi du mois.

Le lancement de l'opération 1,2,3... avec Monsieur le maire



LE DÉFI LECTURE

La bibliothèque reste le partenaire incontournable dans l'apprentissage de la lecture.

La bibliothèque municipale de Pointe-Noire, en collaboration avec les bibliothèques de Bouillante, Vieux-habitants et Baillif, s'associe à l'opération "Prévention de l'illettrisme" initiée dans la circonscription par l'inspection académique.

Elles mettent en place chacune dans leur commune respective un défi-lecture qui trouvera son aboutissement dans une rencontre intercommunale. Il ne concerne que les élèves du CM2.

Compétition ludique entre plusieurs classes autour de la lecture d'une liste de livres, le "Défi lecture" doit susciter l'envie de lire par l'échange entre les partenaires de questionnaires élaborés par les élèves à partir d'une liste commune d'ouvrages.

Une action qui vise plusieurs objectifs comme ceux de prévenir l'illettrisme, d'inciter à la lecture, de donner le goût de la lecture et de l'écriture, de

favoriser les échanges entre les enfants d'écoles différentes, d'aller à la rencontre du non-lecteur et d'inciter la fréquentation des B.C.D (Bibliothèque Centre Documentaire) et des bibliothèques municipales.

LES ÉTAPES SUR UNE ANNÉE

Après les présentations en octobre dernier de la présentation du projet aux partenaires, de la présentation et la distribution des ouvrages choisis. Ce sera le tour de la découverte de novembre à décembre. Le moment où les élèves commencent à lire, à échanger leurs impressions et à débiter la rédaction des questionnaires. Viendra janvier 2006 avec : le cœur au ventre. La lecture battra son plein jusqu'en mars et débiteront les échanges de questionnaires entre les classes appariées. Arrivera avril, le mois de l'imagination, où sera fixée la date de la rencontre inter-classes et la création de jeux collectifs pour la rencontre finale. En mai, le cœur sera en fête avec l'évaluation finale avec l'ensemble des classes sur une journée, la proclamation des résultats, la remise des récompenses, le partage d'un goûter et les diverses prestations. On clôture en juin avec la finale

intercommunale. L'équipe gagnante rencontrera en un lieu non encore défini la classe gagnante des autres communes participantes.

POUR QUI ?

Les élèves des classes de CM2 des écoles primaires de Pointe-Noire : Baillargent, Mixte I, Mixte II, Les Plaines, Acomat, Mahault. Les élèves de CM2 vainqueurs de leur défi local (ceux des communes partenaires).

AVEC QUI ?

Les équipes pédagogiques des établissements scolaires concernés :
 -La BDP (Bibliothèque départementale de prêt)
 -L'inspection académique de la circonscription
 -La DRAC
 -Les parents d'élèves

OÙ ?

Écoles primaires de la commune
 Bibliothèque municipale
 Espace ouvert sur le territoire de la commune pour la journée d'évaluation (à déterminer).
 Un lieu hors de Pointe-Noire pour la rencontre intercommunale.

Nos félicitations aux jeunes mariés :

GAÏL Laurent Jérôme et LADINE Sévania Emilie le 6 septembre 2005.

BIRMINGHAM Christian et TACAFRED Claudine Anne le 22 septembre 2005.

LEGRAVE Steeve Louis et HEYAPIN Sindy Victoire le 22 octobre 2005.

Nos sincères condoléances aux familles :

PERRIER LATOUR Octavie
 JEAN-JACQUES Marie-Désirée
 JOMIE Aurelienne Rosalie ép.BULGARE
 BARTHELEMY Evenor guy
 KANGA Cesaire Sixte
 SIXTE Guillaume, père de Mme Etienne DEBY, affectée au service courrier de la mairie.
 ANNEROSE Antony Grégoire
 GARNIER Marie-Hirmine
 ANNEROSE Victor Victorin
 BOYAU Emilienne Vincent
 JUDITH Germaine dite "Gisèle"
 GUILLAUME Laurent

LISTES DES OUVRAGES CHOISIS

TITRES	AUTEURS	EDITEURS
Case mensonge	Gisèle Pineau	Bayard jeunesse
Solitude	Gladys Esteve	Jasor
Histoire d'Ougga, chien créole	Marthe Magrou	Nathan
Sous le vent de la guerre	Maguy Bibrac	Hachette Jeunesse
Kirikou et la sorcière	Pierre Devy	Ibis rouge
Le monde d'Aline	Michel Ocelot	Fleurus Documentaire
Les catastrophes naturelles	Pichon	Bayard Jeunesse
Vivre ensemble : la violence	Maryvette Salcou	Ibis rouge
Peut-être trois, cinq, dix...		Latilyé pawol
Poésie		ADCTE

L'ADRESSAGE ou comment mieux s'y retrouver

La loi d'orientation pour l'outre-mer a mis à la charge des communes de façon obligatoire le premier adressage.

La ville de Pointe-Noire procède encore à l'heure actuelle à cet adressage.

Faisons un point pour répondre aux nombreux administrés qui se posent la question de son utilité.

L'adressage recouvre deux phases : la première est la dénomination des voies, la deuxième est celle de numérotation.

L'opération d'adressage a été instituée il y a 10 ans déjà. Or, elle a enregistré en Guadeloupe des progrès insignifiants. Devant cet immobilisme quasi général, la nouvelle loi Girardin a prévu que l'Etat prendrait en charge à 50% la numérotation et uniquement celle-ci.

Quand dénomination de voies il y a, et trop de voies en Guadeloupe ne sont pas dénommées, on y procède également.

Cette tâche est exécutée par les services techniques de la mairie. Les deux personnes en charge de ce travail parcourent à l'aide d'un plan cadastral la commune et repère les lieux qui nécessitent une numérotation. Elles posent donc une plaque de numérotation et délivrent ensuite une attestation de la mairie valable pour tous les partenaires (la Poste, la CAF, les services fiscaux...)

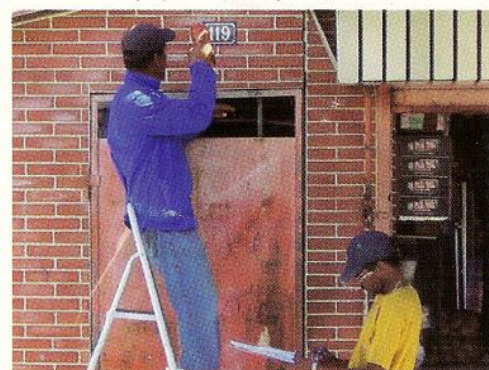
Pour information, les numéros pairs et impairs existent déjà dans notre Bourg et le principe restera le même. Par contre, on procédera et en particulier en zone urbaine (ex. en lotissement) à une numérotation en "métrique" qui définit un lieu avec précision.

Le numéro attribué à chaque habitation correspond à la distance qui la sépare de l'origine de la voie. Et l'origine de la voie se définit en fonction de la Mairie qui est le point de référence.

Tout ça pour quoi ?

Pour la bonne distribution du courrier ou des livraisons, mais surtout pour les services d'urgences. Une localisation précise, rapide et efficace est nécessaire. La numérotation des habitations représente un élément de premier ordre, parce qu'elle indique avec une grande précision la localisation d'une résidence, pour un repérage aisé (annuaire téléphonique, démarches administratives etc...).

C'est ce principe d'efficacité qui a conduit l'équipe municipale à effectuer



RAPPEL : faites vous recenser !

Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire pour les garçons comme pour les filles. Les jeunes hommes nés à compter du 1^{er} janvier 1979 doivent se faire recenser entre la date où ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Par exemple, un jeune homme né le 10 janvier 1989 doit se faire recenser entre le 10 janvier et le 30 avril 2006.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, les jeunes femmes nées à compter du 1^{er} janvier 1983 doivent également se faire recenser entre la date où elles atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Pour se faire recenser, il faut se présenter à la mairie du domicile, si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal (parents, tuteur...).

Il faut se munir :

- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française).
- du livret de famille.

Si l'intéressé est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de l'appel de préparation à la défense, il en effectue la demande lors de la déclaration.

ATTENTION !

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité et ne pourra pas passer les concours et examens d'état, comme par exemple, le baccalauréat. Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile. L'attestation de recensement lui est alors remise.

NUMEROS UTILES

Mairie de Pointe Noire	0590 98 01 04	Chirurgien dentiste:	
Service technique	0590 98 02 12	Mr Fairn	0590 98 20 95
Police municipale	0590 98 18 47	Kinésithérapeute/	
Centre d'action sociale	0590 98 10 81	Christelle Delé	0590 98 16 06
Etat civil	0590 98 28 85	Pharmacies:	
Caisse des écoles	0590 98 01 45	Pharmacies du marché	0590 98 01 46
Bibliothèque A.Bellaire	0590 86 15 70	Pharmacies Thomas	0590 98 02 81
Foyer socio-éducatif	0590 98 69 05	Ambulance	0590 98 10 60
O.M.V.A.C.S	0590 86 15 08		
Syndicat d'initiative	0590 99 92 43	Établissements scolaires:	
Piscine	0590 98 17 90	Lycée de Pointe Noire	0590 98 37 38
O.G.A.F	0590 98 68 13	Collège Courbaril	0590 98 11 04
Mission locale	0590 25 03 07	École de Baille-argent	0590 98 01 88
C.G.S.P	0590 99 36 00	École des PLaines	0590 98 01 31
Maison du bois	0590 98 16 90	École de Mahault	0590 98 01 87
Gendarmerie	0590 41 91 80	École d'Acomat	0590 98 01 89
Médecins:		Ecole mixte I	0590 98 16 85
Docteur Souprayen	0590 95 29 30	Ecole mixte II	0590 98 01 36
Docteur Jacquet	0590 98 03 11	Maternelle de Baille-argent	0590 98 10 20
Docteur Martinez	0590 98 27 87	Maternelle Rosalie Bellevue	0590 25 74 05
Docteur G. Hirner	0590 98 28 48		

Un nouveau rendez-vous : la CYBERBASE

Depuis le 5 décembre, la cyberbase est opérationnelle. Silas Judith, un jeune animateur de la commune aidera tous ceux qui le désirent à s'initier à l'informatique et à utiliser les 6 ordinateurs mis à la disposition à la bibliothèque Ancelot Bellaire. Les petits comme les grands sont conviés tous les jours sauf le lundi à la découvrir.

MARDI	9H à 13H	15H à 18H
MERCREDI	8H à 13H	15H à 18H
JEUDI	9H à 13H	
VENDREDI	9H à 13H	15H à 18H
SAMEDI	9H à 12H	14H à 17H